

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale  
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DE LA  
CORVEE DURANT DES TRAVAUX D'IMPLANTATION D'UNE ARMOIRE FTTH PAR  
ORANGE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,  
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE :**

**Article 1** : À compter du présent arrêté et jusqu'à la fin des travaux d'implantation  
d'une armoire FTTH par ORANGE, rue la corvée, au niveau du mur du lycée Beau Jardin,

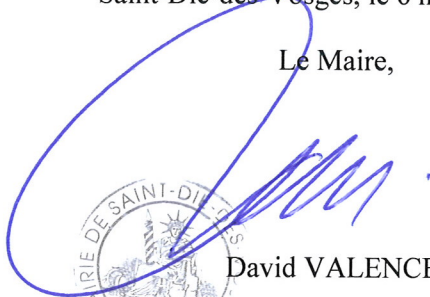
- La circulation pourra être modifiée en fonction des nécessités du chantier.

**Article 2** : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise. Le chantier  
sera protégé par l'entreprise.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Directeur  
des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 6 novembre 2014

Le Maire,

  
David VALENCE

